



Roulons En Ville à Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE
Tél. 06 04 13 18 23
revv@laposte.net
<http://revv-valence.org>

Nouvelle adresse



REVV...eries

DESTINATAIRE



DESTINATAIRE

Dans l'assistance, de nombreux élus de l'agglomération, parmi lesquels le Maire de Valence.

La MAISON du VELO, c'est parti !

Nous avons prévu 90 chaises, mais il en a manqué car 120 personnes étaient présentes vendredi 13 novembre, pour l'inauguration de la Maison du Vélo ! Un joli succès qui montre l'intérêt que suscite cette ouverture.

Cette soirée festive était aussi l'occasion pour REVV, qui gère la Maison du Vélo, de fêter ses 20 années de bons et loyaux services en faveur des déplacements à vélo. Pour cette occasion, tous les anciens présidents depuis l'origine étaient là. Merci Michel, Annie, Lucien et Jean-Pierre, pour cette émouvante évocation du passé de notre association : vos nombreux succès sont un exemple; à nous, maintenant,

de continuer sur cette voie.

Nous remercions aussi Keizo et Jacques pour leur exposé sur l'histoire du vélocipède et sur l'avenir de la petite reine en ville.

Nous avons réussi l'inauguration de la Maison du Vélo, il reste maintenant à la faire vivre et nous avons besoin de vous. Si vous pouvez, quelques heures par mois, aider à la gestion de la Maison du Vélo, prenez contact avec Bernard Bédouet, au 06 47 81 85 36.

Bernard Mollaret



Test multimodal

« Le vélo est toujours un des meilleurs moyens pour se déplacer en ville »

Dans le cadre de la Journée nationale de la mobilité, REVV a organisé, comme les années précédentes, un test pour comparer les performances des différents modes de transport utilisés pour se déplacer en ville.

Cette année, le trajet long de 4 kilomètres consistait, en partant de la Maison du Vélo (rue Michel Servet) à se rendre près de la mairie de Guilherand-Granges et à revenir sur le parvis de la gare de Valence où attendaient Franck Daumas, l'animateur, et de nombreux spectateurs dont M. Ranc, adjoint au maire de Valence en charge des transports.

Pour être plus près de la réalité, les testeurs devaient faire un arrêt à la boutique Press-Passion (face à la mairie de Granges) pour aller chercher une viennoiserie. Les testeurs motorisés étaient tenus, pour cet arrêt et à l'arrivée, de stationner leur véhicule sur un emplacement autorisé. Tous, évidemment, avaient l'obligation de respecter le code de la route.

C'est donc vendredi 18 septembre, à 17 heures, que les vingt participants à ce test s'élançaient ... sous la pire averse de cette journée pluvieuse.

Les élus des communes de l'agglomération de Valence ont montré leur intérêt pour ce test. Ils ont même payé de leur personne, puisque trois d'entre eux ont participé à l'expérience :

- Jany Riffard, de Guilherand-Granges (adjointe à la vie locale et à la communication) en catégorie bus,
- Christophe Borel, élu de Valence (travaux et voirie) qui finit premier dans la catégorie scooter / moto,
- Danielle Persico, élue de Valence (enfance et lien intergénérationnel) qui termina première dans la catégorie vélo,

Véhicules	Nombre	Temps en minutes	
		premier	moyenne
Scooter et motos	2	16	23
Vélos et VAE	9	18	25
Bus	3	38	40
Automobiles	3	38	41
Piétons	3	39	45

malgré un problème technique l'obligeant à cheminer à pied, vélo à la main, depuis le pont Mistral. Bravo à cette adepte de longue date de la bicyclette qui s'avère une véritable Jeannie Longo du vélo urbain !

Dans des conditions particulièrement défavorables aux cyclistes, les résultats sont tout à fait probants.

En ville, les deux-roues sont toujours les plus rapides, à Valence comme dans toutes les villes où ces tests ont été organisés.

Sans l'aide d'un moteur, les cyclistes font presque aussi bien que les motos ou scooters, avec un coût beaucoup plus faible et un bénéfice pour la santé démontré par de nombreuses études.

Les autres moyens de transport sont loin derrière, avec des temps presque deux fois supérieurs.

On notera que, même sur un trajet urbain très long, comme celui de ce test (et sous la pluie !) la marche à pied est aussi performante que la voiture, grande perdante de ce test.

Quand on sait que la majorité des trajets quotidiens effectués en voiture s'effectue sur moins de 4 à 5 km, les résultats de ce test devraient, logiquement, inciter les automobilistes à reconsidérer leurs pratiques en matière de déplacements en ville.

Pascale

Test multimodal à Montélimar

L'association Montelovélo de Montélimar a réalisé un test multimodal le 17 octobre 2009, avec des résultats comparables malgré un fort mistral....

Classement des différents moyens de locomotion par ordre de rapidité :

- 1 les deux roues motorisés
- 2 les vélos (sauf sur le trajet sud)
- 3 les voitures
- 4 les bus.

Conclusions et remarques :

Le mistral a « désavantagé » les vélos, l'écart aurait pu être plus significatif.

Les voitures ont des frais de parking et de consommation à ajouter, sans oublier la pollution.

(frais de parking, entre 0,80 € et 2,40 €, consommation, entre 0,31 et 0,51, pour l'aller-retour)

Les deux roues motorisées doivent prendre en compte les frais de carburant et la pollution.

Le bus présente un gros inconvénient avec une attente importante (jusqu'à 25 minutes). De plus, le ticket coûte 0,95€

si on l'achète dans le bus, ticket valable 1 heure mais non utilisable pour un aller-retour.

Un aménagement pour faciliter la circulation des vélos permettrait de gagner du temps et surtout d'inciter les Montiliens à utiliser davantage ce mode de transport. Le trafic serait nettement plus fluide, les places de stationnement moins prises d'assaut, la ville davantage épargnée par la pollution, les ressources non renouvelables (essence) moins gaspillées et... le porte-monnaie moins dégarni !

La topographie de notre ville se prête vraiment au vélo. Les rues ne présentent pas de dénivelés, pour la plupart. En plus, les cyclistes peuvent emprunter les petites rues alors que les voitures sont cantonnées aux grands axes. Ils sont avantagés aux heures de pointe et adaptent leur parcours en fonction de la circulation.

En ville, on sait exactement le temps qu'on va mettre quand on se déplace en vélo, ce qui constitue un atout majeur.

En voiture, la durée du trajet est aléatoire. Elle varie en fonction des encombrements et des stationnements disponibles.

JOURNEE NATIONALE des VOIES VERTES



A l'initiative de REVV, de Montelovelo, de la FFCT et de l'AF3V, cette journée du 20 septembre vise à encourager le syndicat mixte du bassin du Roubion et du Jabron dont le projet, de 6M€ pour 35 km de voies vertes, fait l'objet d'une enquête publique.

A 9 heures, nous sommes une vingtaine à la gare de Montélimar, arrivés par le train de Valence. Nous nous dirigeons vers le collège des Alexis où les journalistes nous attendent. C'est à une cinquantaine de cyclistes, de 5 à 75 ans, que nous nous engageons sur le chemin très agréable des rives du Jabron où nous croisons de nombreux promeneurs. Assez vite, le chemin se transforme en piste pour VTTistes sportifs et les moins téméraires préfèrent rejoindre la D540 dont le trafic est assez important.

A Montboucher, regroupement général le long du Jabron. Nous retrouvons ses berges pour un deuxième tronçon, sur un chemin en limite de la ripisylve. Puis, des petites routes nous conduisent à la zone de loisirs de la Bâtie-Rolland où

nous rejoignons Frédéric ABEL et une dizaine de cavaliers du centre équestre du Moulin. Nous poursuivons sur des petites routes de campagne et atteignons le parc Emile Loubet, à La Bégude - de - Mazenc, où le maire nous offre l'apéritif.

Après le pique-nique, nous rentrons à Montélimar par les allées provençales, après, bien sûr, un arrêt pour admirer l'adorable petite chapelle Saint Andéol.

Tous les maires des communes traversées par le projet, les deux communautés de communes et les conseillers généraux que nous avons invités, sont venus.

Nous avons, cependant, regretté l'absence des élus de Montélimar, car la voie verte, qui sera utilisée au quotidien par ses habitants, pour aller au travail ou à l'école, profitera, nous semble-t-il, à cette commune.

Nous avons pu vérifier une fois de plus que la bicyclette est un bon moyen pour découvrir le magnifique patrimoine de la vallée du Jabron, qu'un petit effort permettrait de mettre en valeur.

Albert

Un tour de Cocagne



Dimanche 15 novembre, les cyclistes avaient la patate (biologique de préférence ...). Ils n'ont pas poireauté longtemps devant le kiosque Peynet, curieux de découvrir la ferme de Graine de Cocagne*. Pierre et le maraîcher responsable, Eric, étaient au rendez-vous pour nous présenter leur association :

- respect de l'environnement dans le mode de culture mais aussi dans les bâtiments (toilettes sèches, isolation avec calfeutrage en paille et terre sèche) avec l'aide des volontaires au service civil d'Unis-cité** (les co-rénovateurs également de notre nouveau local !).
- jardiniers accompagnés par des professionnels qui les sensibilisent au métier et au doigté vert !

L'association a commencé à livrer 70 paniers hebdomadaires, il y a un an. Aujourd'hui, elle a plus que doublé sa production et accueille davantage de travailleurs. Il reste encore quelques paniers disponibles... que les légumophages n'hésitent pas à se manifester !

C'était une matinée réussie où nous avons apprécié le pittoresque du parcours préparé par Albert et l'accueil chaleureux de Graine de Cocagne (jusqu'à Chacha qui nous a largement comblés de ses ronronnements). C'est une bonne idée d'imaginer des parcours avec une visite guidée à la clef. Que les adhérents qui connaîtraient d'autres associations voisines ou des sites à découvrir, nous les signalent !

Monique

* Plus d'infos sur <http://www.reseaucocagne.asso.fr/jardins/saint-marcel-les-valence.htm> ou Tél : 04-75-85-12-24

** www.uniscite.fr

LA MAISON DU VELO, LES ACTIVITES

L'ATELIER VELO



L'atelier vélo n'a pas pour vocation de se substituer aux professionnels du cycle.

Nous mettons à la disposition de nos adhérents les outils et les conseils leur permettant de réaliser, eux-mêmes, la remise en état de leur vélo.

Toutes les réparations sont possibles, de la simple crevaison au dévoilage d'une roue.

LA BOURSE AUX VELOS



Sur le modèle de la bourse au vélo saisonnière, on peut déposer son vélo, pour vente, de façon permanente. Le prix est fixé avec REVV, sur la base d'un prix de marché. Un petit pourcentage est prélevé pour permettre de couvrir une partie des frais du local. Les vélos déposés doivent être en bon état ou nécessiter des petits réglages.

On peut aussi acquérir un vélo sur une fourchette de prix compris entre 20 et 150 euros. Toutes sortes de vélo sont proposés, vélos de ville, vélos de route et VTT.

Des conseils sont donnés pour les cyclistes indécis ou néophytes.

LA RECUPERATION DE VELOS

Nous récupérons les vélos en mauvais état ou nécessitant des réparations importantes. Ces vélos seront démontés pour récupération des pièces et, quelquefois, remis en état pour constituer un parc REVV destiné à la location, au prêt ou à la vente à petit prix (étudiants, personnes en difficulté etc). Les dons de vélo en bon état sont les bienvenus.

LE GRAVAGE ANTIVOL



Le gravage antivol proposé chaque premier samedi du mois est, dorénavant, possible pendant les heures d'ouverture.

LES TESTS ANTIVOL

L'association REVV réalise pour la Fubicy les tests de résistance à l'effraction des dispositifs antivols mis sur le marché. Ces tests sont réalisés dans la confidentialité mais les résultats et conseils sont mis à disposition de nos adhérents.

LE VELO ECOLE

Depuis 3 ans, REVV est partenaire de Valence Service pour une activité vélo école. Le but est d'apprendre à des personnes, souvent en recherche d'emploi, à devenir autonomes par la pratique de la bicyclette.

D'autres actions vont être mises en place, notamment des sorties en milieu urbain pour mieux appréhender les difficultés.

Des documents vidéo sont disponibles au local pour apprendre les règles simples de déplacement en milieu urbain.

LA MAISON DU VELO, LES ACTIVITES

LE PETIT MUSEE



Nous présentons un certain nombre de vélos symbole d'époque lointaine.

Le plus ancien est un vélo Peugeot de 1920. D'autres vélos sont remarquables.

Si vous possédez un vieux vélo qui encombre votre garage, donnez-le au musée de REVV.

LA BIBLIOTHEQUE

Un coin bibliothèque et multimédia sera aménagé où l'on trouvera :

- une documentation technique, guides de réparations, documentation constructeurs etc...
- la mémoire de REVV sous forme de journaux, photos ou DVD,
- des plans des aménagements cyclables,
- des itinéraires de randonnées, etc...

LES REUNIONS



Les réunions se tiennent désormais à la maison du vélo. C'est, notamment, le cas des conseils d'administration du premier mardi du mois, à 20 h 30. Ce sera aussi le lieu de la prochaine assemblée générale.

LES PERMANENCES

Nous proposons aujourd'hui 2 permanences par semaine. Le local est ouvert le lundi après-midi et le jeudi après-midi, de 15 h à 18 h.

Nous espérons assez rapidement élargir ces permanences au samedi après-midi et au mercredi après-midi.

Il nous manque des bras et tout adhérent qui dispose d'un peu de temps sera le bienvenu.

Des formations sont prévues pour le gravage, la mécanique vélo et la bourse aux vélos.

Se proposer pour une permanence d'une après-midi par mois, c'est déjà bien.

Aujourd'hui, les permanences fonctionnent de façon satisfaisante mais au ralenti. Nous parvenons à optimiser le fonctionnement des activités en adéquation avec les quelques permanents disponibles.

OU NOUS TROUVER



La maison du vélo est située à l'angle de la rue Michel Servet et du parking Chevandier, au sud de la gare, à hauteur de la gare routière.



NAISSANCE DE LA MAISON DU VELO



Début 2009, nous vous avons présenté le local de REVV situé, à Valence, 66 rue Faventines. De dimensions modestes (30 m²), il nous avait permis, pendant deux mois, de proposer aux adhérents de REVV, un point de rencontre et la mise à disposition d'outillage pour réparer son vélo.

Cet épisode fut de courte durée car le propriétaire a cédé son bien.

Cette expérience ayant été concluante, REVV repartit à l'assaut de la mairie pour obtenir un nouveau local.

Et le miracle eut lieu car nous fut attribué, début juin 2009, un ancien garage de 700 m², situé rue Michel Servet, inocupé depuis plusieurs années.

Sitôt la remise des clés effectuée, nous nous mîmes au travail .

Dans un premier temps, nous nous sommes concentrés sur la salle de réunion et l'atelier de réparations.

Après l'interruption des vacances, nos activités reprirent

très rapidement, conformément à l'objectif fixé.

Ce premier pari était gagné et la semaine de la mobilité fut un vrai succès pour notre local.

Il restait beaucoup de travail pour présenter au public un local et une maison du vélo plus accueillante et attrayante.

Ce fut le deuxième challenge : finir la maison du vélo pour le 13 novembre, date d'anniversaire des 20 ans de REVV et d'inauguration officielle de la maison du vélo.

Cyrielle, Julie, Jérémy et Michaël, de l'association UNIS-CITE, travaillèrent au local pendant quatre semaines pour repeindre les 600 m² de murs, refaire le plafond suspendu, décorer l'entrée, fabriquer les supports vélo et bien d'autres choses.

Grâce à eux, ce deuxième challenge fut gagné et la maison du vélo, prête pour l'inauguration.

Encore quelques retouches de peinture mais l'essentiel est fait et notre maison du vélo peut fonctionner.

Bernard Bédouet



L'équipe d'UNIS-CITES au travail

TRAVAUX RESTANTS

Il reste quelques petits travaux d'aménagement et de peinture. Rien de critique.

Notre plus gros souci reste le toit qui fuit de façon importante lors des grosses pluies. Il s'agit, en fait, de chenaux bouchés et cela devrait rentrer dans l'ordre assez rapidement avec l'intervention des services techniques de la mairie.

En matière de décoration, il manque quelques plantes vertes à l'entrée du local. Si vous en possédez de grosses et souhaitez vous en débarrasser, nous sommes preneurs, la lumière naturelle ne manque pas à certaines heures.

D'autres projets viendront, mais c'est une autre histoire, à suivre...

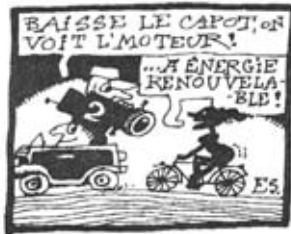
REVV fête ses 20 ans et sa 400ème adhérente

Félicitations à Virginie qui devient la 400ème adhérente de REVV, le jour de la fête des 20 ans de la création de notre association. C'était un vendredi 13, à n'en pas douter, cela nous portera chance !

Le Canard enchaîné du 4-11-2009

Vélo, bobos, gogos

28 octobre, la séance des questions au gouvernement vient de prendre fin. Chantal Jouanno, sous-ministre de l'Ecologie, sort à bicyclette de la cour d'honneur de l'Assemblée, suivie de près par son officier de sécurité, lui aussi à vélo. Arrêt de quelques minutes place du Palais-Bourbon.



Jouanno se refait une beauté, ajuste ses lunettes placées sur ses cheveux. Son officier de sécurité, téléphone à l'oreille, lui donne le top départ. Jouanno enfourche son vélo, juste au moment où un véhicule passe devant elle, coffre grand ouvert. Et surprise, dans le coffre en question, un journaliste de France 2, caméra à l'épaule, filme notre sous-ministre en plein effort, entre l'Assemblée et son ministère. Soit la distance faramineuse de 500 mètres que Jouanno parcourt habituellement dans sa limousine ministérielle.

C'est que Jouanno, toute neuve tête de liste UMP aux régionales à Paris, a besoin de se faire bien voir des écolos et des bobos. Elle a donc monté cette opération.

Au moins, pour parcourir 500 mètres, elle n'a pas eu besoin de se doper.



Vélocité, la revue du cycliste urbain.

Abonnez-vous à la revue Vélocité : vous y trouverez toute l'actualité sur le vélo urbain et son développement, sur les enjeux, les politiques engagées, les aménagements cyclables et sur l'évolution de la législation, vus du côté des usagers, avec des conseils pratiques et indispensables (5 numéros par an pour 16 €).

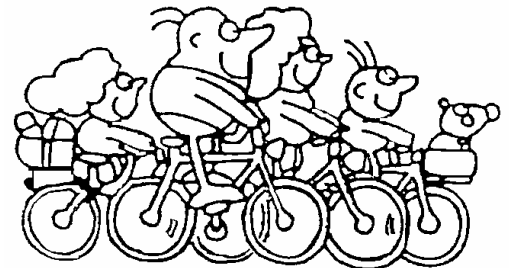
L'agenda de REVV

Le départ des balades est au Champ de Mars, devant le kiosque Peynet (Valence)

Elles sont gratuites, sauf celles encadrées par Valence Ville d'Art et d'Histoire.

Pas d'inscription préalable, il suffit d'être au rendez-vous.

- | | |
|------------------------------------|---|
| Dimanche 13 décembre, à 10 h : | Alixan par Fauconnières. |
| Samedi 9 janvier, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |
| Dimanche 10 janvier, à 10 h : | les rives ardèchoises. |
| Samedi 6 février, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |
| Dimanche 7 février, à 10 h : | un tour de Charmes. |
| Samedi 6 mars, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |
| Dimanche 14 mars, à 10 h : | à la rencontre du printemps. |
| Mardi 30 mars, à 20 h : | assemblée générale à la maison du vélo. |
| Samedi 3 avril, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |
| Dimanche 11 avril, à 9 h 30 : | Châteauneuf sur Isère et le complexe hydroélectrique. |
| Samedi 1 mai, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |
| Dimanche 9 mai, à 9 h 30 : | Printergarde et sa passe à poissons, Pique-nique |
| Samedi 5 juin, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |
| Dimanche 6 juin, à 9 h 30 : | fête du vélo. |
| Samedi 3 juillet, de 15 h à 17 h : | marquage bicycode®, à la maison du vélo. |



REVV ADHESION

2010

À découper et à renvoyer avec votre chèque

NOM Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Mail : _____

Cotisation individuelle 8 €

Cotisation familiale 12 €

Soutien €

Demandeur d'emploi, étudiant, ... 5 €

à renvoyer directement à :

Michel Bellenger

56 allée Le Corbusier

26000 VALENCE

Veillez trouver ci-joint mon règlement de euros par chèque à l'ordre de REVV

Année de naissance : _____

Contre sens bus-vélos du Faubourg Saint Jacques : une initiative de bon sens de la municipalité



Un contre-sens cyclable, c'est à dire un sens unique autorisé aux cyclistes dans les deux sens, est un type d'aménagement peu onéreux et qui a fait ses preuves¹, à l'extérieur de nos frontières et en France dans certaines villes pionnières, en terme de sécurisation et de fluidisation des itinéraires cyclable en ville. Dans le cadre d'une démarche « code de la rue » initiée par le Club des Villes et Territoire Cyclables en 2006 et impliquant les fédérations d'usagers, suivant l'exemple de la Belgique, le CERTU a proposé une évolution du code de la route instaurant les zones de rencontre (intermédiaire entre zones piétonnes et zone 30) et la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30. Cette évolution du code de la route a été promulguée par décret en juillet 2008.

Le double sens aménagé cet été sur le Faubourg Saint Jacques, à titre d'expérimentation, remplace un sens unique à deux voies qui obligeait les bus et les cyclistes en provenance de l'avenue de Romans à un détour fastidieux pour rejoindre les boulevards du centre ville. Le comptage réalisé

en mai 2006 devant l'hôtel des impôts nous avait permis d'observer un nombre important de cyclistes empruntant la voie à contre sens sur le trottoir².

Ce réaménagement provisoire a nécessité la suppression des stationnements le long de la voie. Ceci n'est sûrement pas du goût de tout le monde, comme de coutume à chaque fois qu'on touche à la place de la voiture en ville. Gageons que la mairie saura résister à ces pressions, et ne pas aller à **contre-sens** de l'histoire !

(1) un double sens cyclable est très sûr : lorsque le vélo arrive à contre sens l'automobiliste est forcé de le voir, ce qui constitue le plus sûr gage de sécurité. Il faut néanmoins une signalisation adéquate aux débouchés.

(2) au grand dam des piétons, rappelons que les trottoirs ne sont autorisés qu'aux cyclistes de moins de 8 ans et roulant au pas. Le vélo doit prendre sa place sur la voie, en ville il y est plus légitime que les voitures.

Nicolas

Témoignage

Je l'avoue, je fais partie des cyclistes qui ont emprunté le trottoir du faubourg St Jacques en sens unique, et cela deux fois par jour, depuis 15 ans !

Je n'en suis pas fière car j'étais très gênée vis-à-vis des piétons, qui pourtant eux semblaient trouver assez naturel que nous passions par là.

Je tiens à remercier tous ces piétons qui, obligeamment, se serraient pour me laisser passer, certains allant même jusqu'à s'excuser, quand ils étaient dans la lune ... auquel cas je m'empressais de dire que c'était moi qui m'excusais...

Maintenant, j'emprunte une large voie, je ne gêne plus personne, la cohabitation avec les bus ne pose aucun problème et c'est le paradis !

Frédérique

Via Rhôna : les travaux ont commencé

Ca y est c'est parti, le Président du Conseil Général de la Drôme a donné le coup d'envoi des travaux pour la réalisation, en Drôme, des 64 km de cette véloroute-voie-verte qui se décomposent en 5 tronçons :

15km entre St Rambert et St Vallier,
24 km entre Tain et Valence,
6 km entre La Voulte et le Pouzin,
13 km entre Ancône et Châteauneuf,
5 km à Pierrelatte.

Les travaux doivent durer 2 ans, pour se terminer en 2011. Reste encore quelques incertitudes sur l'entrée de Valence et les 300m de passage en estacade le long du Rhône retenus au projet, qui ne seront pas réalisés dans l'immédiat, dommage!

Les tronçons Ardéchois, demanderont deux ans de plus.

Voilà tout de même, un beau début pour la création d'un réseau d'itinéraire de circulations douces pour les déplacements quotidiens et de loisirs dans la vallée du Rhône.



Le Département de la Drôme vient de lancer les études de la Vallée de l'Isère de Châteauneuf sur Isère à Romans, Eymeux et St Nazaire en Royans. Il faudrait maintenant que

les communautés de communes se mettent au travail pour les itinéraires dans les vallées de la Valloire, de la Galaure, de l'Herbasse, de la Drôme, du Jabron et de l'Eygues. En Ardèche, même si la Vallée de l'Eyrieux a pris les devants, il reste encore beaucoup à faire pour pénétrer dans l'arrière pays en évitant les routes les plus fréquentées.

La Drôme et l'Ardèche sont 2 départements magnifiques pour se déplacer à vélo mais sortir des villes à vélo est toujours aussi difficile. Via Rhôna offre de belles possibilités, mais Il faudra la compléter par d'autres itinéraires sinon les déceptions seront grandes.

Albert